



Commune mixte de Valbirse

Bévilard, le 9 mars 2022

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à la prochaine séance du Conseil général, qui se déroulera le :

Lundi 28 mars 2022, à 19h00, à la Salle communale de Malleray

Ordre du jour

1. Appel
2. Adopter le procès-verbal du 22 novembre 2021
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Approuver les modifications du Règlement du Conseil général
5. Préavis à l'attention du corps électoral le crédit-cadre de CHF 13'000'000.00 pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire à Champ-Martin, la rénovation du collège à Bévilard ainsi que la rénovation du collège à Malleray pour l'Ecole à journée continue
6. Réponse à la motion 2021-05 Concours d'architecture pour la rénovation des bâtiments scolaires
7. Réponse à la motion 2021-04 Gel temporaire des investissements et mise en oeuvre d'une planification financière
8. Réponse à la motion 2021-06 Election du Conseil communal selon le système proportionnel
9. Réponse au postulat 2021-01 Promotion de l'industrie, de l'artisanat et du commerce
10. Réponse à la question écrite 2021-01 Sécurité des données informatiques
11. Prendre connaissance du décompte final du projet d'assainissement Lignière-Lion d'Or
12. Etat des lieux de la Commission d'enquête parlementaire Chemenay 11
13. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
14. Rapport de la Commission scolaire
15. Informations du Conseil communal
16. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
17. Questions orales

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL